

en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 33-34

Serge Sauneron

Les « dix mois » précédant la naissance (Esna 300, 2 et 302, 14).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LES "DIX MOIS" PRÉCÉDANT LA NAISSANCE

PAR

SERGE SAUNERON

(ESNA 300° ET 30214)

Dans l'un de ses derniers articles, le regretté Dr. Fr. Jonckheere avait tenté de déterminer la durée que les Égyptiens accordaient à la gestation (1): les sources techniques sont muettes sur ce point, et les indications des documents non spécialisés sont inégalement utilisables. A vrai dire, une seule mention — celle d'un sarcophage de Berlin, signalé jadis par Sethe — indique de façon indubitable une durée de neuf mois complets: « jusqu'au 1^{er} jour du 10^e mois » (2).

La rareté des documents relatifs à ce sujet nous incite à signaler deux nouveaux textes du temple d'Esna qui confirment les conclusions du Dr. Jonckheere, sans cependant préciser *le jour* de la naissance :

a. Esna nº 300, 2 (époque de Trajan).

Le dieu Khnoum s'adresse au jeune roi dont il modèle le corps sur son tour :

(« Je t'ai constitué dans le sein de ta mère, je t'ai pénétré du souffle de l'air, je t'ai élevé dans la matrice, en ma fonction de Chou;) j'ai pourvu à (tes) besoins pendant dix mois, (puis tu es sorti sur la terre dans l'allégresse. »)

(1) Dr. Fr. Jonckheere, La durée de la gestation dans les textes égyptiens, dans CdE 30/59 (janvier 1955), p. 19-45. Au Calendrier des Fêtes d'Hathor à Edfou; nous apprenons qu'Horus fut conçu le 4 Epiphi, et mis au monde le 28 Pharmouti, ce qui implique avant sa naissance une durée de 294 jours (299 en comptant les 5 épagomènes),

soit à peu de chose près, dix mois égyptiens. Cf. M. Alliot, *Le Culte d'Horus à Edfou* I, p. 234.

(2) Sethe, Ein äg. Vertrag über den Abschluss einer Ehe auf Zeit in demotischer Schrift, Nachr. Kgl. Ges. Wiss. zu Göttingen, 1918/3, p. 290, n. 1.

3

b. Esna nº 302, 14 (époque de Trajan).

Il est dit du dieu Khnoum:

... (qu'il) « pourvoit aux besoins du jeune être pendant dix mois. »

Comme les autres mentions plus ou moins explicites que Jonckheere a groupées (1), ces deux nouveaux textes appartiennent à la « basse époque ». Nous devons au moins constater que les dieux universels, à cette période de la civilisation égyptienne, prenaient volontiers à leur compte ce délai de « dix » mois précédant la naissance : nos textes invoquent Khnoum; mais le texte des arétalogies d'Isis met dans la bouche de la déesse les paroles suivantes : Έγω γυναικὶ δεκαμηνιαῖον βρέφος εἰς φῶς ἐξενεγκεῖν ἔταξα : «j'ai fixé pour la femme le temps de la parturition à dix mois »(2).

⁽¹⁾ Jonckheere, op. laud., p. 45.

⁽²⁾ Hymne de Kymé d'Eolide, l. 19/20, verset 16 (version parallèle des textes = verset 18).